

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER 2020

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 32
Pouvoirs : 3
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 18/02/2020

Le 24 février 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, , Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : André COLLON (Pouvoir Jean-Claude AUBERT), Vincent LAUTIER (Pouvoir Bernard GRISON), Dominique DESFORGES, Olivier EYRAUD, Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Assistaient : Monique RONGEON (Ars-sur-Formans), Jean-José BETTIOL (Beauregard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Bernard REY.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement Collectif 2020 – AP/CP : Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP) :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020C01 en date du 21 janvier 2020 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2020,

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente en charge des Finances, présente au Conseil communautaire les autorisations de programmes et les crédits de paiement du **budget assainissement collectif 2020** :

Détail des AP/CP : Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP) :

Libellé	Dépenses en €	montant initial total AP (délib 2019)	CA 2019 projeté	Nouveau montant de l'APCP	2 020	2 021
1000	AP/CP STEP Fareins	2 400 000,00	10 113,41	2 700 000,00	2 285 000,00	404 886,59
1001	AP/CP STEP ST Didier de Formans	6 538 000,00	439 171,01	6 538 000,00	5 700 000,00	398 828,99
	TOTAL AP/CP	8 938 000,00	449 284,42	9 238 000,00	7 985 000,00	803 715,58

Libellés	Recettes en €	Montant initial total AP (délib 2019)	CA 2019 projeté	Nouveau montant de l'APCP	2 020	2 021
1000	AP/CP STEP Fareins	140 000	0	0	0	0
1001	AP/CP STEP ST Didier de Formans	0	0	2 630 000	1 760 000	870000
	TOTAL AP/CP	140 000	0	2 630 000	1 760 000	870 000

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 13 février 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité

✓ **D'ADOPTER** les AP/CP telles que présentées ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20190408-2020C12-FI
Affichage le :

26 FEV. 2020

A Trévoux, le 24 février 2020

**Le Président,
Bernard GRISON**

26 FEV. 2020

